

ETOILE DES NEIGES

NOTICE DESCRIPTIVE TRAVAUX



**Réhabilitation d'un immeuble
28 rue Plaine - LANSLEVILLARD
73480 VAL CENIS**

SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

- 1.1. INFRASTRUCTURE
- 1.2. MURS ET OSSATURE
- 1.3. PLANCHERS
- 1.4. CLOISONS
- 1.5. CAGE D'ESCALIER
- 1.6. CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION
- 1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS
- 1.8. TOITURE

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

- 2.1. SOLS ET PLINTHES
- 2.2. REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)
- 2.3. PLAFONDS (HORS PEINTURE)
- 2.4. MENUISERIES EXTERIEURES
- 2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS
- 2.6. MENUISERIES INTERIEURES
- 2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS
- 2.8. PEINTURES, PAPIERS, TENTURES
- 2.9. EQUIPEMENTS INTERIEURS

3. ANNEXES PRIVATIVES

- 3.1. CAVES
- 3.2. GARAGES

4. PARTIES COMMUNES A L'IMMEUBLE

- 4.1. HALL COMMUN DE L'IMMEUBLE DESSERVANT LES LOGEMENTS
- 4.2. CAGES D'ESCALIERS
- 4.3. CIRCULATIONS DES COULOIRS ET PALIERS D'ETAGE

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

- 5.1. TELECOMMUNICATION
- 5.2. ALIMENTATION EN EAU
- 5.3. ALIMENTATION EN ELECTRICITE

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1. INFRASTRUCTURE

- Sans objet

1.2. MURS ET OSSATURE

1.2.1. Murs du sous-sol :

- Sans objet

1.2.2. Murs de façades

1.2.2.1. Existants :

- Sans objet

1.2.2.2. Façades sur niveaux 0-0bis :

- Enduit monocouche suivant plans de l'architecte

1.2.2.3. Façades sur niveaux 1-2-3 :

- Bardage bois avec isolation par laine minérale

1.2.3. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends) :

- Sans objet

1.2.4. Murs ou cloisons séparatives entre locaux privatifs et autres locaux contigus :

- Cloison de type PREGYMETAL S180 2+3 BA13 STD ou similaire

1.3. PLANCHERS

1.3.1. Planchers sur étage courant :

- Mise en place d'une chape sèche de type FERMACELL, acoustique et coupe-feu

1.4. CLOISONS

1.4.1. Cloisons de distribution :

- Sans objet

1.5. CAGE D'ESCALIER

1.5.1. Escaliers existants des communs :

- Sans objet

1.6. CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1. Conduits de désenfumage des locaux de l'immeuble :

- Sans objet

1.6.2. Conduit de fumée existant

- Contrôle et reprise si nécessaire

1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1. Chutes d'eaux pluviales :

- Les réseaux d'évacuation eaux pluviales sont situées en sous-sol ou en surface pour rejet dans le réseau public.

1.7.2. Chutes d'eaux usées et eaux vannes :

- Raccordement sur les canalisations existantes ou si nécessaire, pose de PVC disposées dans les gaines techniques intérieures des logements
- Ces chutes peuvent être ponctuellement dévoyées en plafond des lots/plateaux, suivant impositions techniques.

1.7.3. Branchements aux égouts :

- Par canalisations conformes aux prescriptions de la commune de VAL CENIS

1.8. TOITURE

1.8.1. Toiture du bâtiment

- Contrôle et reprise partielle de la couverture si nécessaire

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. SOLS ET PLINTHES

- Sans objet

2.2. REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

- 2.2.1. Sur murs périphériques existants
 - Sans objet
- 2.2.2. Sur cloisons séparatives entre locaux
 - Bandes de joints sur les cloisons séparatives

2.3. PLAFONDS (HORS PEINTURE)

- 2.3.1. Sur plafonds existants
 - Sans objet

2.4. MENUISERIES EXTERIEURES

- 2.4.1. Sur menuiseries extérieures existantes :
 - Contrôle et reprises partielles si nécessaires
- 2.4.2. Sur fenêtres de toit :
 - Contrôle et reprises partielles si nécessaires

2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

- Sans objet

2.6. MENUISERIES INTERIEURES

- 2.6.1. Portes palières
 - Portes palières en bois ou similaire, à âme pleine, dimension 90X205 cm et serrure 3 points,
 - Seuil métallique ou bois à la suisse, poignée design

2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS

- 2.7.1. Garde-corps
 - Garde-corps métallique noir ferronnerie, main courante bois ou métal au choix de l'architecte

2.8. PEINTURES, PAPIERS, TENTURES

- Sans objet

2.9. EQUIPEMENTS INTERIEURS

- 2.9.1. Distribution d'eau froide
 - Distribution en tube EPR ou équivalent, pour l'alimentation en eau froide des lots/plateaux à partir des colonnes montantes, selon plan de l'architecte.
- 2.9.2. Evacuations
 - En tube PVC
- 2.9.3. Branchement en attente
 - Selon plan de l'architecte
- 2.9.4. Equipements électriques
 - 2.9.4.1. ENEDIS
 - Gaine D40 entre lot/plateau et RMBT
 - Gaine D25 entre lot/plateau et barrette de terre existante
 - Câble RO2V pour alimentation générale de chaque lot/plateau
 - Fil VJ 16mm² pour terre des lots/plateaux
 - Gaine technique GTL 13M 2C toute hauteur dans chaque lot/plateau
 - Platine compteur-disjoncteur sur GTL dans chaque lot/plateau
 - Disjoncteur abonné 60A sur platine dans chaque lot/plateau
 - 2.9.4.2. Télévision
 - Gaine D25 entre chaque lot/plateau et le local VMC

- Câble coaxial (en attente dans GTL) dans chaque lot/plateau
 - Ampli TV « TNT »
 - Répartiteur fiches F
 - Antenne TV en toiture (TNT) avec mât et accessoires de fixation
- 2.9.4.3. Téléphonie
- Câble FTP 4P 0.6 (en attente dans GTL) dans chaque lot/plateau
 - Réglette PDI
- 2.9.5. Ventilation
- Entrées d'air en façade
 - Extraction dans les pièces humides, selon plan de l'architecte
 - Ensemble réglé par une Ventilation Mécanique Contrôlée de type hydro-réglable hygro B

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1. CAVE

- 3.1.1. Cloisons :
- 3.1.1.1. Cloisons de distribution entre caves :
- Cloison de distribution de type PLACOSTYL
- 3.1.2. Menuiseries intérieures :
- 3.1.2.1. Portes des caves :
- Portes isoplanes sur huisseries bois, à peindre ou peintes en usine, serrure sur chaque porte.
- 3.1.3. Revêtement muraux :
- 3.1.3.1. Peintures intérieures
- 2 Couches de peinture blanche de type microporeuse sur parois verticales
 - 2 couches de peinture grise sur les menuiseries intérieures qui ne seraient pas finies d'usine
- 3.1.4. Revêtement de sol :
- Application d'une peinture de sol haute résistance

3.2. GARAGE

- 3.2.1. Cloisons :
- 3.2.1.1. Cloisons de distribution entre garage :
- Cloison de distribution de type PLACOSTYL ou équivalent
- 3.2.2. Menuiseries intérieures :
- 3.2.2.1. Portes des garages :
- Portes basculantes en bois, serrure sur chaque porte
- 3.2.3. Revêtement muraux :
- 3.2.3.1. Peintures intérieures
- 2 Couches de peinture blanche de type microporeuse sur parois verticales
- 3.2.4. Revêtement de sol :
- Sans objet
- 3.2.5. Equipements électriques :
- Eclairage par plafonnier – Une prise électrique par lot

4. PARTIES COMMUNES A L'IMMEUBLE

4.1. HALL COMMUN DE L'IMMEUBLE DESSERVANT LES LOGEMENTS

- 4.1.1. Sols :
- Caillebotis caoutchouc antidérapant
- 4.1.2. Murs et plafonds :
- En enduit structuré à l'ancienne, parement bois et pierre, suivant plan de détail de l'architecte.
- 4.1.3. Local à skis niveau 0 :
- Casier à skis avec sèche chaussure électrique pour chaque appartement
- 4.1.4. Boîtes à lettres

- En extérieur. Ensemble conforme à la norme
- 4.1.5. Tableau d'affichage :
 - 1 panneau réglementaire situé dans le hall
 - Plan de sécurité
- 4.1.6. Equipements électriques :
 - Eclairage par appliques murales ou spots ou plafonniers suivant plan de détail de l'architecte
 - Commande automatique par détecteur de présence

4.2. CAGE D'ESCALIER

- 4.2.1. Escaliers existants des communs rez-de-chaussée et étages :
 - Marches et contremarches moquettées – Pose d'une main courante
- 4.2.2. Escaliers existants des communs niveau accès caves :
 - Marches et contremarches : Application d'une peinture de sol haute résistance

4.3. CIRCULATIONS DES COULOIRS ET PALIERS D'ETAGE

- 4.3.1. Circulation du niveau -1 :
 - Application d'une peinture de sol haute résistance
- 4.3.2. Murs et plafonds niveau -1
 - 2 Couches de peinture blanche de type microporeuse sur parois verticales
- 4.3.3. Circulation des étages :
 - Sol moqueté
- 4.3.4. Murs et plafonds rez-de-chaussée et étages
 - En enduit structuré à l'ancienne, parement bois, pierre, suivant détail de l'architecte.

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1. TELECOMMUNICATION

- 5.1.1. Téléphone / Internet
 - Fourreaux et distribution verticale dans les gaines palières
 - Liaison avec chaque lot/plateau jusqu'aux joncteurs
- 5.1.2. Antenne TV – Satellite - Radio
 - Raccordement de chaque lot/plateau sur réseau hertzien TNT
 - Liaison avec chaque lot/plateau jusqu'aux joncteurs

5.2. ALIMENTATION EN EAU

- 5.2.1. Comptage généraux
 - Un comptage général dans le local prévu à cet effet
- 5.2.2. Colonnes montantes
 - Dans les gaines techniques à l'intérieur des lots/plateaux ou dans la gaine palière suivant contrainte technique
 - Tube en PVC pression ou similaire avec vannes d'arrêt en pied de chaque colonne ou dans gaine palière pour coupure du réseau
- 5.2.3. Branchements particuliers
 - Un branchement « eau froide » pour chaque lot/plateau avec robinet d'arrêt.
Nota bene : Le sous-compteur est à la charge de chaque propriétaire et sera mis en œuvre par le syndic.

5.3. ALIMENTATION EN ELECTRICITE

- 5.3.1. Comptages des services généraux
 - Alimentation en électricité depuis le réseau de distribution public

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

- Sans objet